

Encore une fois, je ne mentionne pas ces faits pour les imputer à blâme personnellement à qui que ce soit, mais dans le seul but que cette Chambre et le pays se rendent compte des difficultés énormes qui se dressaient devant l'honorable Premier Ministre et ses collègues lorsqu'ils ont pris les rênes du pouvoir pour rétablir l'ordre dans nos finances et replacer la province dans une situation satisfaisante.

Nous avons atteint le terme de notre seconde année d'administration et nous avons le droit de dire que nous avons atteint le but que nos adversaires ont si vainement poursuivi pendant cinq ans.

LE GOUVERNEMENT MARCHAND DANS UNE SITUATION DIFFICILE AU DEBUT

Je désire attirer l'attention de la Chambre sur ce fait que lors de son arrivée au pouvoir, le gouvernement Marchand se trouvait dans une situation des plus difficiles, créée par l'état de choses suivant :

1o Abolition de certaines taxes s'élevant à	272,720 04
2o Diminution d'intérêt du C. P. R.	32,214 00
3o Augmentation de la dépense :	
a Intérêt de la dette.	60,893 04
b Subvention additionnelle à l'Instruction	50,000 00
c Gouvernement civil, réorganisation	

des départements, augmentation de salaires .	16,249 01
d Dépenses additionnelles pour l'entretien des aliénés. 60 V., chap. 6.	22,000 00

149,142 05

Formant un total de \$454,076 09

La première année de leur administration, les conservateurs ont eu comme ressources additionnelles provenant des taxes nouvelles \$452,490.51.

Quand nous sommes arrivés au pouvoir, notre position s'était empirée, puisque d'un côté nous nous trouvions privés de certains revenus, tandis que de l'autre nous voyions augmenter les dépenses incontrôlables, dont nous n'étions nullement responsables, à un chiffre de \$454,076.09

Tout le monde reconnaîtra, sans distinction de parti, je pense, que lors de son arrivée au pouvoir, le gouvernement Marchand s'est trouvé dans des conditions plus que difficiles.

Voyons maintenant les résultats que nous avons obtenus à la fin de notre second exercice.

RESULTATS DE LA SECONDE ANNEE D'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT MARCHAND

Par la conversion de la dette, opérée en vertu d'un contrat fait par nos prédécesseurs, le capital de la dette a été augmenté et l'intérêt diminué.